

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL CENTRAL
13 septembre 2014**



0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

0.1.1 Proposition d'ouverture à 14 h 21

Proposée par Comité aux luttes sociales
Appuyée par ADÉPUM
Adoptée à l'unanimité

0.2 Præsidium

0.2.1 Que Delphine Labrecque Synnott assure l'animation et que Marie-Pier Lauzon assure la prise de note.

Proposée par le CRAA
Appuyée par l'ADÉPUM
Adoptée à l'unanimité

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

0.3.1 Proposition d'adopter l'ordre du jour suivant :

Ordre du Jour

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

0.2 Preasidium

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

0.4 Lecture et adoption du dernier procès-verbal

1. Plan d'action

2. Suivi du travail des comités et conseil

2.1 Comité aux luttes sociales

2.2 Comité mobilisation

2.3 Conseil exécutif

2.4 Comité information

2.5 CRAA

2.6 Comité femmes

2.7 Comité formation

2.8 Comité du journal

2.9 Comité légal



- 2.10 Secrétaire général
- 2.11 Conseils régionaux
- 5. Fonds d'entraide
- 6. Bilan de la rencontre
- 7. Prochaine réunion
- 8. Varia
- 9. Levée
 - Proposée par le Conseil exécutif
 - Appuyée par l'AFESPED
 - Adoptée à l'unanimité

0.4 Lecture et adoption du dernier procès-verbal

- 0.4.1 Que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du Conseil central du 19 juillet
 - Proposée par le Conseil Exécutif
 - Appuyée par la SOGÉÉCOM
 - Adoptée à l'unanimité

1. Bilans

- 1.1 Que les comités et conseils de l'ASSÉ fassent un bilan de leurs activités.
 - Proposée par le Conseil exécutif
 - Appuyée par l'ADÉPUM
 - Adoptée à l'unanimité

2. Plan d'action

- 2.1. Que l'on adopte le calendrier des instances suivant :
(SOUS TOUTES RÉSERVES)

Camp de formation automne 2014 : Au Cégep de Lionel-Groulx, à Sainte-Thérèse les 11 et 12 octobre

Congrès automne 2014 : Au Cégep de Saint-Laurent les 25 et 26 octobre

Camp de formation hiver 2015 : les 7 et 8 février dans un lieu à déterminer (hors de Montréal)

Congrès hiver 2015 : 21 et 22 février dans un lieu à déterminer (Québec)

Camp de formation féministe : 21 et 22 mars à Montréal

Congrès annuel : 25 et 26 avril dans un lieu à déterminer (hors de Montréal)

- Proposée par Conseil Exécutif
- Appuyée par AGEBdeB
- Adoptée à l'unanimité

- 2.2 Que l'ASSÉ appuie et invite ses membres à participer à la manifestation « L'austérité, une histoire d'horreur! » organisée par la Coalition main rouge le 31 octobre prochain

Que l'ASSÉ organise du transport pour les associations étudiantes qui en auraient besoin.

- Proposée par le Comité aux luttes sociales
- Appuyée par MÉDIAS



Adoptée à l'unanimité

2.3 Que l'ASSÉ tiene une grande manifestation nationale dans le cadre de la campagne annuelle sur le financement et l'accessibilité des services publics le 2 avril 2015.

Proposée par Conseil Exécutif

Appuyée par AGEBdeB

Pour: 8 Contre: 0 Abstention: 5

Adoptée à majorité

2.4 Que l'on tiene une plénière sur la manifestation « Ensemble, tous contre la loi 3 » du 20 septembre prochain.

Proposée par le Comité aux luttes sociales

Appuyée par MÉDIAS

Proposition retirée

2.5 Proposition privilégiée de passer au point 3.3 « Conseil exécutif ».

Proposée par Comité formation

Appuyée par SCPASA

Adoptée à l'unanimité

3. Travail des Comités et Conseils

3.3 Conseil exécutif

3.3 Que l'ASSÉ procède à l'embauche contractuelle d'une traductrice ou d'un traducteur en conformité avec la politique d'embauche;

Que le contrat soit d'une durée de 110 heures;

Que le comité d'embauche soit composé de David Therrien-Brongo, X et Y;

Que le Conseil exécutif soit chargé d'entériner le rapport d'embauche et les recommandations du comité d'embauche

(voir annexe)

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'AFESPED

3.3.1.1 Amendement: Ajouter, après le deuxième que: « Avec la possibilité d'allonger le contrat par l'intermédiaire du Conseil Central »

Proposée par le Comité Formation

Appuyée par l'AGEBdeB

Adoptée à l'unanimité

3.3.1.1.1: Amendement: De remplacer X par Dominique Boisvert

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par l'ADÉPUM

Adoptée à l'unanimité



Sur la principale:

3.3 Que l'ASSÉ procède à l'embauche contractuelle d'une traductrice ou d'un traducteur en conformité avec la politique d'embauche;

Que le contrat soit d'une durée de 110 heures; avec la possibilité de d'allonger le contrat par l'intermédiaire du Conseil Central

Que le comité d'embauche soit composé de David Therrien-Brongo, Dominique Boisvert et Y;

Que le Conseil exécutif soit chargé d'entériner le rapport d'embauche et les recommandations du comité d'embauche

(voir annexe)

Adoptée à l'unanimité

[perte de quorum à 15h50]





PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE COORDINATION

22 avril 2014



OFFRE D'EMPLOI – TRADUCTEUR OU TRADUCTRICE

15 septembre 2014

Tél: (514) 390-0110 • Fax: (514) 390-8415 • Web: <http://www.asse-solidarite.qc.ca/>
2065 rue Parthenais, local 298 Montréal (QC), H2K 3T1

L'association pour une solidarité syndicale étudiante est à la recherche d'une personne pour occuper le poste de traductrice ou de traducteur. L'ASSÉ est une organisation de type syndical qui regroupe, à l'échelle du Québec, plusieurs associations étudiantes collégiales et universitaires. Elle milite depuis sa création pour l'accessibilité à un système d'éducation gratuit, public et de qualité.

Descriptif

Le contrat offert est d'une durée de 110 heures et est à effectuer d'ici la fin de l'année financière de l'organisation. La seule tâche de la personne embauchée sera de traduire vers l'anglais des documents produits en français par l'équipe nationale. Le candidat ou la candidate sera choisi-e en fonction de son expérience et de son aptitude en anglais, mais également selon ses disponibilités pour réaliser rapidement les demandes qui lui seront acheminées tout au long du contrat.

Nonobstant ce qui précède, les responsabilités de l'employé sont celles qui seront définies dans le contrat de travail.

Prérequis

Les prérequis pour postuler comme traducteur et traductrice sont les suivants :

- Excellente maîtrise de l'anglais à l'écrit
- Connaissance du mouvement étudiant;
- Capacité d'adaptation, d'organisation du travail, sens de l'initiative;
- Entregent et aptitude à travailler en équipe;
- Maîtrise du français, tant à l'écrit qu'à l'oral;
- Expérience militante pertinente au poste;
- Être en accord avec les principes de base et les revendications de l'ASSÉ et être capable de les défendre.

Conditions de travail

- Rémunération de base : 15,53\$ /heure
- Durée du contrat : 110 heures, réparties selon les disponibilités de l'employé-e et les demandes de l'employeur
- Date d'entrée en poste : 29 septembre 2014, ou bien selon les disponibilités de l'employé-e

Veillez envoyer votre curriculum vitae ainsi qu'une brève lettre de présentation **avant le 22 septembre 2014**. Étant donné les responsabilités qui seront confiées à la personne embauchée, nous vous suggérons également de joindre un texte en anglais dont vous êtes l'auteur à votre candidature.

Par courrier : 2065, rue Parthenais, local 383, Montréal (Québec), H2K 3T1

Par courriel : embauche@asse-solidarite.qc.ca

Téléphone : (514) 390-0110

Pour plus d'information : www.asse-solidarite.qc.ca

Seules les candidatures retenues pour l'entrevue seront contactées